

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SikaEmaco ADH 502 Part B Formerly MEmaco ADH 502 Part B



Version 1.0 Date de révision: 05/12/2021 Numéro de la FDS: 960000009274 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 05/12/2021

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : SikaEmaco ADH 502 Part B Formerly MEmaco ADH 502 Part B
Code du produit : 000000000055588979 000000000055588979
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Sika MBCC Canada, Inc.
Adresse : 601 DELMAR AVE
Pointe-Claire QC H9R 4A9
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Adhésifs et / ou mastics
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4
Corrosion cutanée : Catégorie 1B
Lésions oculaires graves : Catégorie 1
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 2
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SikaEmaco ADH 502 Part B Formerly MEmaco ADH 502 Part B



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	05/12/2021	960000009274	Date de la première version publiée: 05/12/2021

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H332 Nocif par inhalation.
H401 Toxique pour les organismes aquatiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P391 Recueillir le produit répandu.

Stockage:
P405 Garder sous clef.

Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Peut aggraver les problèmes oculaires, cutanés et respiratoires existants.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SikaEmaco ADH 502 Part B Formerly MEmaco ADH 502 Part B



Version 1.0 Date de révision: 05/12/2021 Numéro de la FDS: 960000009274 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 05/12/2021

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Durcisseur

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
calcaire	calcaire	1317-65-3	$\geq 10 - < 50$
phénol comportant des groupements styrène	phénol comportant des groupements styrène	61788-44-1	$\geq 10 - < 30$
2-méthylpentane-1,5-diamine	2-méthylpentane-1,5-diamine	15520-10-2	$\geq 5 - < 20$
Fibre de verre, oxyde, produits chimiques	Fibre de verre, oxyde, produits chimiques	65997-17-3	$\geq 5 - < 20$
2,4,6-tri-(diméthylamino-méthyl)phénol	2,4,6-tri-(diméthylamino-méthyl)phénol	90-72-2	$\geq 0.1 - < 5$
3-aminopropyltriéthoxysilane	3-aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2	$\geq 0.1 - < 5$

La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés.
- En cas d'inhalation : Repos, air frais.
Si les irritations persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
En cas d'irritation, consulter un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 30 minutes.
Retirer les verres de contact, s'il y a lieu.
Consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.
Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SikaEmaco ADH 502 Part B Formerly MEmaco ADH 502 Part B



Version 1.0	Date de révision: 05/12/2021	Numéro de la FDS: 960000009274	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 05/12/2021
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Nocif par inhalation.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Mousse
Eau pulvérisée
Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau

Produits de combustion dangereux : vapeurs nocives
oxydes d'azote
fumées
noir de carbone

Information supplémentaire : Le danger dépend des produits et des conditions de combustion.
Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur.
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts.
L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction

Précautions pour la protection de l'environnement : Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SikaEmaco ADH 502 Part B Formerly MEmaco ADH 502 Part B



Version 1.0 Date de révision: 05/12/2021 Numéro de la FDS: 960000009274 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 05/12/2021

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Le produit n'est ni auto-inflammable, ni comburant, ni explosible.
Le produit est difficilement inflammable mais néanmoins combustible.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussières et d'aérosols.
Éviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs.
Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.
Protéger de l'action directe des rayons de soleil.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
calcaire	1317-65-3	valeur REL (Respirable)	5 mg/m3	NIOSH
		valeur REL (Total)	10 mg/m3	NIOSH
		PEL (Fraction respirable)	5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		PEL (Poussière totale)	15 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME (Fraction respirable)	5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VME (Poussière totale)	15 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SikaEmaco ADH 502 Part B Formerly MEmaco ADH 502 Part B



Version 1.0 Date de révision: 05/12/2021 Numéro de la FDS: 960000009274 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 05/12/2021

		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		STEL	20 mg/m3	CA BC OEL
Fibre de verre, oxyde, produits chimiques	65997-17-3	VME (fraction inhalable)	5 mg/m3	ACGIHTLV
		valeur REL (Fibres, total)	5 mg/m3	NIOSH
		valeur REL (fibres, poussières totales)	5 mg/m3	NIOSH
		valeur REL (Fibre)	3 fibres/cm ³	NIOSH
		valeur REL (Poussière fibreuse)	3 fibres/cm ³	NIOSH
		VME (Fibre)	1 fibres/cm ³	ACGIHTLV
		VME (Fibre)	0.2 fibres/cm ³	ACGIHTLV
		TWA (fibres)	1 fibres/cm3	CA AB OEL
		TWA (fibres totales)	5 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (fibres)	1 fibres/cm3	CA AB OEL
		TWA (fibres)	1 fibres/cm3	CA AB OEL
		VEMP	1 fibres/cm3	CA QC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		VEMP (fibres)	1 fibres/cm3	CA QC OEL
		VEMP (fibres)	2 fibres/cm3	CA QC OEL
		TWA	1 fibres/cm3	CA BC OEL
		TWA (Inhalable)	5 mg/m3	CA BC OEL
		TWA	1 fibres/cm3	CA BC OEL
		TWA	1 fibres/cm3	CA BC OEL
		LMPT	1 fibres/cm3	CA ON OEL
		LMPT (Fraction inhalable)	5 mg/m3	CA ON OEL
		LMPT	1 fibres/cm3	CA ON OEL
		LMPT	1 fibres/cm3	CA ON OEL
		TWA (fibres)	1 fibres/cm3	ACGIH
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m3	ACGIH
		TWA (fibres)	1 fibres/cm3	ACGIH
		TWA (fibres)	1 fibres/cm3	ACGIH

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SikaEmaco ADH 502 Part B Formerly MEmaco ADH 502 Part B



Version 1.0 Date de révision: 05/12/2021 Numéro de la FDS: 960000009274 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 05/12/2021

Mesures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées.
Porter un masque filtrant certifié NIOSH (ou équivalent) si nécessaire.

Protection des mains

Remarques : Gants de protection résistant aux produits chimiques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux : Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures de protection : Ne pas respirer les poussières/fumées/aérosols.
Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction.
Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer.
Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.
Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.
Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide visqueux

Couleur : gris

Odeur : type amine

Seuil olfactif : non déterminé

pH : Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SikaEmaco ADH 502 Part B Formerly MEmaco ADH 502 Part B



Version 1.0 Date de révision: 05/12/2021 Numéro de la FDS: 960000009274 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 05/12/2021

Point de fusion	:	Donnée non disponible
Point de congélation	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Non applicable
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (liquides)	:	Non classé comme danger d'inflammabilité
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	Donnée non disponible
Solubilité(s)	:	
Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	Donnée non disponible
Point de sublimation	:	Donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SikaEmaco ADH 502 Part B Formerly MEmaco ADH 502 Part B



Version 1.0	Date de révision: 05/12/2021	Numéro de la FDS: 960000009274	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 05/12/2021
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Poids moléculaire : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Stabilité chimique : Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses : Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles : Acides forts
Des bases fortes
Oxydants forts
Agents réducteurs forts

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

Produit:

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SikaEmaco ADH 502 Part B Formerly MEmaco ADH 502 Part B



Version 1.0	Date de révision: 05/12/2021	Numéro de la FDS: 960000009274	Date de dernière parution: - Date de la première version publiée: 05/12/2021
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	--

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

IARC Group 2A: Cancérogène probable pour l'Homme
Fibre de verre, oxyde, produits chimiques (glass) 65997-17-3

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Compte tenu des propriétés de plusieurs composants, ce produit n'est pas considéré comme facilement biodégradable selon la classification de l'OCDE.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SikaEmaco ADH 502 Part B Formerly MEmaco ADH 502 Part B



Version 1.0 Date de révision: 05/12/2021 Numéro de la FDS: 960000009274 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 05/12/2021

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Pas de données disponibles.
Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'éco-toxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Numéro ONU : UN 1760
Nom d'expédition des Nations unies : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.
(2-METHYLPENTANE-1,5-DIAMINE, PHÉNOL COMPORTANT DES GROUPEMENTS STYRÈNE)

Classe : 8
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 8

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1760
Nom d'expédition des Nations unies : CORROSIVE LIQUID, N.O.S.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SikaEmaco ADH 502 Part B Formerly MEmaco ADH 502 Part B



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	05/12/2021	960000009274	Date de la première version publiée: 05/12/2021

(2-METHYLPENTANE-1,5-DIAMINE, PHENOL,
STYRENATED)

Classe	: 8
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: Corrosive
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 855
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 851

Code IMDG

Numéro ONU	: UN 1760
Nom d'expédition des Nations unies	: CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (2-METHYLPENTANE-1,5-DIAMINE, PHENOL, STYRENATED)
Classe	: 8
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 8
EmS Code	: F-A, S-B
Polluant marin	: oui

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Numéro ONU	: UN 1760
Nom d'expédition des Nations unies	: LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.

(2-METHYLPENTANE-1,5-DIAMINE, PHÉNOL
COMPORTANT DES GROUPEMENTS STYRÈNE)

Classe	: 8
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 8
Code ERG	: 154
Polluant marin	: non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
DSL	: Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SikaEmaco ADH 502 Part B Formerly MEmaco ADH 502 Part B



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	05/12/2021	960000009274	Date de la première version publiée: 05/12/2021

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)	:	OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)	:	OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)
ACGIH	:	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIHTLV	:	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissibles (US)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	:	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
NIOSH	:	NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME	:	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL	:	Valeur limite acceptable
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
ACGIHTLV / VME	:	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA ON OEL / LMPT	:	Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
NIOSH / valeur REL	:	Valeur limite d'exposition recommandée (REL):

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention inter-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SikaEmaco ADH 502 Part B Formerly MEmaco ADH 502 Part B



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	05/12/2021	960000009274	Date de la première version publiée: 05/12/2021

nationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 05/12/2021
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR